

COMPTE RENDU DU CTL DU 18 MARS 2016

La délégation CGT a procédé à la lecture de la déclaration liminaire suivante :

Par centaines de milliers travailleurs et jeunes ont manifesté et fait grève les 9 et 17 mars pour exiger le retrait de la loi El Khomri.

Pour toute réponse le gouvernement ne propose que quelques retouches à la marge pour mieux maintenir l'essentiel :

- L'essentiel c'est l'inversion de la hiérarchie des normes : l'accord d'entreprise primerait sur la convention collective qui elle-même primerait sur la loi. Le Code du travail – ce qu'il en resterait du moins – ne s'appliquerait plus que par défaut d'accord d'entreprise ! L'employeur bénéficiant d'un pouvoir accru de chantage au licenciement sur les salariés pour obtenir ces accords.
- L'essentiel c'est l'instauration du Compte Personnel d'Activité (CPA) c'est-à-dire l'imposition de droits dits individuels contre les droits collectifs, pour tous les salariés y compris pour les fonctionnaires ! (on pourrait y trouver le compte pénibilité, compte épargne temps, un compte formation, mais également des systèmes de droits sociaux par points, échangeables où les droits ouverts sont proportionnels aux cotisations). Ces systèmes feraient en réalité baisser les droits. Transférables, ils ouvriraient la possibilité de passer d'une activité publique à une activité privée (salariée ou auto entrepreneuriale, rémunérée ou bénévole). Avec le CPA c'est la fin du statut et des statuts particuliers, c'est la fin de la garantie de l'emploi, c'est la fin des services publics.

Il s'agit d'instaurer une mobilité forcée de l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique : mobilité forcée qui est au cœur du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunération (PPCR) que le gouvernement veut imposer pour accélérer les restructurations/destructions de services publics et faire baisser le soit disant « coût du travail ». Les premières mesures d'application de PPCR sont édifiantes : nouvelle grille indiciaire qui rallonge les carrières, suppression des réductions d'ancienneté programmées à partir de 2017. Si on y ajoute la suppression de la prime de compensation de la CSG, la hausse du taux de retenue pour pension civile chaque 1^{er} janvier jusqu'en 2020, la mise en œuvre à venir du RIFSEEP, toutes mesures concourant à faire baisser les traitements, les 1,2% de hausse du point d'indice en deux étapes annoncés hier sonnent comme une mauvaise farce.

A la DGFIP, la confusion entre les missions de notre administration et de la CAF provoquée par l'installation des bornes CAF, le recrutement de jeunes en service civique pour accueillir les usagers de ces bornes sont les applications de cette politique où l'on ne distingue plus le privé du public, les différents statuts particuliers des salariés qui occupent ces postes.

C'est le même objectif de destruction/restructuration qui est facilité avec l'instauration des nouvelles RAN, avec la mise en place d'e-contact, avec les suppressions et les vacances d'emplois qui sont repartis à la hausse au 1^{er} mars.

Enfin, la réforme territoriale et la création des Métropoles sont encore une fois l'occasion de nouvelles restructurations qui font sauter les cadres statutaires : Madame Hidalgo maire de Paris (ordonnateur donc) demande de regrouper sous sa responsabilité les services de la ville, de la région et de la Préfecture. Les collègues des services dépenses structurés en Service FACTurier (SFACT) pourraient également se retrouver sous la responsabilité de la maire de Paris. Là aussi les administrations fusionnent alors que les statuts sont différents.

Toutes ces attaques mettent à l'ordre du jour la poursuite de la mobilisation des agents dans l'unité par la grève et les manifestations jusqu'au retrait de ces projets et mesures destructeurs des services publics et des statuts.

Exécution du budget 2015 et présentation du budget 2016 :

La direction a fait part de sa satisfaction de la gestion 2015 et fait valoir que l'exercice budgétaire s'est achevé dans la sérénité. Elle a fait état des économies réalisées sur certains postes : notamment les loyers les charges de copropriété, le nettoyage et la gestion des commandes et consommables informatiques et un marché des impressions plus favorables. A contrario certains postes ont augmenté : formation, frais de déplacement, frais bancaires avec la généralisation du paiement par carte bancaire.

Budget réalisé en 2015 : 12 723 441 € :

Loyers plus charges : 4 602 651 € (dont 1 195 465 € pour le Centre Administratif Départemental de Nanterre) contre 4 840 246 € en 2014

Nettoyage : 508 809 € ; 685 443 € en 2014

Affranchissement : 1 887 979 € ; 2 029 233 € en 2014

Frais de déplacement et formation : 757 909 € ; 630 452 € en 2014

Frais bancaires : 251 537 € ; 155 848 € en 2014

Dépenses informatiques :

télécommunications : 258 060 €, 260 769 € en 2014 ; matériels informatiques : 387 845 € ; 331 221 €

Fonctionnement :

Fournitures : 340 097 € ; 508 507 € en 2014 (dont 90 979 € de fournitures de bureau)

La délégation CGT a contesté le bilan optimiste de la Direction. Elle a rappelé que le premier budget de fusion en 2009 s'élevait à plus 19 millions d'euros soit une baisse de 42 % ! La Direction a répondu que ces deux budgets n'étaient pas comparables ; que le périmètre était différent. Selon elle, les économies budgétaires sont permises notamment par la centralisation de certaines dépenses et parce que la DDFIP achète mieux. Pour la direction cette diminution budgétaire n'est pas la marque de l'austérité mais celle d'une meilleure gestion.

Pour la CGT c'est bien l'austérité qui est la cause de la baisse drastique des budgets de fonctionnement. Et le département des Hauts-de-Seine ne rétrécit pas au lavage !

Budget 2016 :

Le budget prévisionnel baisse de 1,5 %. Les économies seront faites sur le budget immobilier avec le transfert de la TM de Colombes sur le CFP de Colombes et celui de la délégation des services sociaux de Nanterre à Puteaux.

Vote : **contre** : FO, CGT, CFDT ; **Abstention** : Solidaires

Fusion des Résidences d'Affectation Nationale (RAN)

La direction a présenté son projet de fusion des RAN de Montrouge-Vanves, Sèvres-Saint Cloud, Courbevoie-Suresnes, Clichy-Asnières et Neuilly-Levallois avec effet au 1^{er} septembre 2017 (sous réserve de l'acceptation du projet par la DG).

La direction justifie cette mesure par les arguments suivants :

« *Le regroupement 2 à 2 des RAN [...] permettra une plus grande souplesse dans l'allocation des ressources dans le respect des règles établies.* »

« *Les regroupements de RAN aux effectifs faibles et de petite taille permettent d'atteindre une taille critique* »

« *Le regroupement permet d'adosser une petite RAN déficitaire en effectifs et souvent peu attractive (Saint-Cloud) à une RAN plus importante (Sèvres)* »

La délégation CGT a répondu qu'il s'agissait d'une mise en cause de ce qui avait été négocié lors de la fusion.

Ce projet vise à contourner les droits et garanties en matière de mutations et d'affectations afin de permettre à l'administration d'engager de nouvelles restructurations, fusions de services voire suppressions de sites et de préparer de nouvelles vagues de suppressions d'emplois. En cas de fusion de services au sein de la RAN élargie, les garanties de maintien à résidence deviendront sans objet et les agents devront suivre leur poste. En cas de suppression de poste, l'agent n'aura plus la garantie de rester sur son site.

La délégation CGT s'est à nouveau prononcée pour l'abandon de ces fusions de RAN.

Restructurations

Nous avons également demandé à la direction qu'elle communique aux organisations syndicales ses projets de restructurations pour les années 2017 et 2018. La direction nous a informé qu'elle organiserait une audience le 24 mars où elle présenterait tous ses projets jusqu'à septembre 2017. Elle a ajouté qu'elle n'avait pas de réflexion sur les restructurations au-delà de cette date.

Mise en place d'une messagerie sécurisée et d'un nouvel outil en remplacement de GAIA

L'administration indique qu'il s'agit de « *la mise en place d'une « messagerie sécurisée » à la disposition des usagers et un nouvel outil unifié et simplifié de relation avec les usagers « e-contacts » qui va se substituer à l'outil actuel GAIA* ». L'application est d'abord déployée dans les services de fiscalité des particuliers afin d'être opérationnelle pour la campagne IR. La CGT a déclaré que...

Questions diverses :

La CGT a demandé communication de **l'état des effectifs au 1^{er} mars sur la DDFIP 92**. Réponse : le déficit par rapport aux postes implantés (y compris temps partiels) s'élève à 158 agents (-2,7 A, -93,6 B, -60,5 C).

Bornes CAF : la CGT a lu l'extrait de la note campagne IR-ISF 2016 suivant : « *des ordinateurs en libre-service installés dans les halls d'accueil de certains CDFIP permettront un accès aux services en ligne de la DGFIP ainsi qu'au site CAF.fr ou MSA.fr (...)* ». Elle a déclaré qu'outre le fait que ces bornes monopolisent en général un box de réception, il est indiqué que les usagers pourront être accompagnés dans leurs démarches. Quelle réponse devra donner l'agent de la DGFIP à un bénéficiaire de la PPE qui n'a pas droit à la prime d'activité ? Aller voir la CAF ? La CGT a réaffirmé que ce n'est pas aux agents de la DGFIP de répondre aux questions qui relèvent des CAF et a demandé à nouveau le retrait de ces bornes. Elle a ajouté qu'en mettant en place ce dispositif l'administration crée le risque de la multiplication des incidents alors que l'accueil est déjà difficile.

TM Colombes : compte tenu de l'état d'avancement du projet d'installation de la trésorerie au sein des locaux du CFP de la rue du Bournard et des questions précises posées par les collègues (places de parking, localisation de l'installation, organisation de la caisse, etc.), la CGT a demandé que des informations détaillées et complètes soient fournies aux représentants syndicaux lors de l'audience du 24 mars.

La CGT a interrogé la direction sur les **incidence sur nos services du projet de fusion des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines**. Pour le directeur, il ne s'agit pas d'un projet sérieux mais relève de la « politique fiction ».